



NORMANDIE-SEINE

Nos tarifs en toute transparence

Principales conditions tarifaires 2019

En vigueur au 1^{er} janvier 2019
Tarifs TTC - Particuliers



Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

| | |
|---|--|
| Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS) (Crédit Agricole en Ligne) | GRATUIT |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS | 1,75 € / mois soit pour information 21 € / an |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) | 42,00 € / an |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) | 35,00 € / an |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) | 35,40 € / an |
| Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec carte de paiement internationale) | 0,90 € / retrait à partir du 5 ^{ème} retrait par mois |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) | |
| • En agence | 3,70 € |
| • Par Internet | GRATUIT |
| Paiement d'un prélèvement SEPA | |
| • Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) | GRATUIT |
| • Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) | GRATUIT |
| Commission d'intervention | |
| • Par opération | 8,00 € |
| • Plafond mensuel | 80,00 € |
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement | 2,00 € / mois soit pour information 24 € / an |
| Tenue de compte | GRATUIT |

*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard de tarifs.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

! Service pouvant être inclus dans le Compte à Composer

Ouverture, transformation, clôture

| | |
|---|---------|
| Ouverture de compte | GRATUIT |
| Clôture / transfert de compte | GRATUIT |
| Service d'aide à la mobilité bancaire (Prise en charge des formalités de changement de domiciliation à l'ouverture du compte) | GRATUIT |
| Services bancaires de base (Fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) | |

Relevés de compte

| | Papier | e-relevé* |
|--|----------------|-----------|
| Relevé mensuel ! | GRATUIT | GRATUIT |
| Relevé décadaire (3 par mois dont un gratuit) par relevé | 1,30 € | GRATUIT |
| Relevé journalier | 17,55 € / mois | GRATUIT |
| Relevé annuel de frais | GRATUIT | GRATUIT |
| Relevé personnalisé d'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) | 54,65 € | - |

Relevé Global des Avoirs (épargne / crédit) !

- Périodicité trimestrielle / an (soit 4 relevés) 46,90 €
- Périodicité annuelle (soit 1 relevé) 6,50 €

* mise à disposition dans CA en ligne

Tenue de compte

| | |
|--|-------------------|
| Tenue de compte ! | GRATUIT |
| Frais de gestion de compte inactif (sans mouvement depuis 13 mois) | maxi 30,00 € / an |
| Forfait des opérations courantes illimité comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA ! | 1,60 € / mois |

Services en agence

| | |
|---|----------------|
| Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ! | |
| • dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible) | GRATUIT |
| • dans une autre agence ! | 1,00 € |
| Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale | 21,10 € |
| Frais de recherche de documents - duplicatas - relevé de compte | 15,50 € |
| Frais de photocopie de chèque ou remise (à l'unité) | 8,50 € |
| Frais de recherche complexe | SUR DEVIS |
| Frais de location de coffre fort (par année civile et selon niveau d'assurance) | |
| • ≤ 15 300 € | 77,05 € |
| • de 15 301 € à 45 800 € | 125,75 € |
| • de 45 801 € à 152 500 € | 205,85 € |
| Frais de location de coffre fort temporaire | 20,30 € / mois |

Change

| | |
|--|--------|
| • Achat ou revente de billets de banque (par compte) | 4,15 € |
| • Commission sur pack de devises | 2,95 € |



Banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance

Tarifs hors frais de communication facturés par l'opérateur

Internet et téléphone mobile

Abonnement à des services de banque à distance !

| | |
|--|---------|
| CA En Ligne Vision (consultation) | GRATUIT |
| CA En Ligne Vision Plus (consultation - gestion) | GRATUIT |
| CA En Ligne Action (consultation - gestion - bourse) | GRATUIT |

Service SMS mini-relevé

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS !

| | |
|--|---------------|
| Mini-relevé par SMS (1 par semaine) | 1,75 € / mois |
| Alertes : écopage, solde disponible, mise à disposition des moyens de paiement, par alerte | 0,34 € |
| Alertes : temps réel de gestion, achat à distance, solde débiteur, par alerte | 0,81 € |

Téléphone fixe avec CA Direct (02 35 59 19 19, Choix 1)

| | |
|----------------|--------|
| Coût par appel | 0,44 € |
|----------------|--------|



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

La 2nde carte sur un même compte est à moitié prix (sauf pour L'Autre Carte et MasterCard EKO).

La réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.

Mention CREDIT : cartes de paiement à débit différé et cartes avec paiement par crédit renouvelable

Mention DEBIT : cartes de paiement à autorisation systématique et cartes de paiement à débit immédiat

Cartes de paiement et de retrait

Cotisation carte

Carte de paiement à autorisation systématique

| | |
|---|---------|
| • L'Autre Carte à débit immédiat | 17,30 € |
| • Carte Prélude* | 22,60 € |
| • Carte MasterCard avec contrôle de solde | 35,40 € |
| • MasterCard EKO avec contrôle de solde | 40,00 € |

Carte de paiement internationale à débit immédiat

| | |
|--|----------|
| • Carte MasterCard ou Visa y compris en version Cartwin** ou sociétaire | 42,00 € |
| • Carte Gold MasterCard*** ou Visa Premier*** y compris en version Cartwin** ou sociétaire | 125,00 € |

Carte de paiement internationale à débit différé

| | |
|---|---------|
| • Carte MasterCard ou Visa y compris en version Cartwin** ou sociétaire | 35,00 € |
|---|---------|

| | |
|---|----------|
| • Carte Gold MasterCard*** ou Visa Premier*** y compris en version Cartwin** ou sociétaire | 120,00 € |
| • Carte World Elite MasterCard*** ou Visa Infinite*** | 259,00 € |

*Réservée aux clients n'ayant pas accès au chéquier.

**La "Cartwin" est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

***Bonus Gold : 0,05 € par paiement et par retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole à valoir sur la prochaine cotisation Carte Gold MasterCard, World Elite MasterCard, Visa Premier ou Visa Infinite (cotisation minimum facturée de 1 €).

Carte de retrait

| | |
|---|---------|
| Cotisation carte Libre Service Agence (retraits au seul distributeur de votre agence) | GRATUIT |
|---|---------|

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

| | |
|---|---------|
| Paiement par carte en euro* dans la zone Euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) | GRATUIT |
|---|---------|

Autres paiements par carte 2,10 % + 0,20 €

*Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

| Retrait d'espèces** au distributeur automatique de billets | Distributeur du Crédit Agricole | Distributeur d'une autre banque |
|---|---------------------------------|--|
| Carte Prélude (en France uniquement) | GRATUIT | 0,90 € à partir du 3 ^{ème} retrait / mois |
| L'Autre Carte | GRATUIT | 0,90 € dès le 1 ^{er} retrait / mois |
| Carte MasterCard ou Visa y compris en version Cartwin ou sociétaire | GRATUIT | 0,90 € à partir du 5 ^{ème} retrait / mois |
| Carte de paiement internationale MasterCard EKO à autorisation systématique | GRATUIT | 0,90 € à partir du 26 ^{ème} retrait / an |
| Carte internationale Gold MasterCard ou Visa Premier Carte World Elite MasterCard ou Visa Infinite y compris en version Cartwin ou sociétaire | GRATUIT | |

**En euro ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

Autres opérations cartes

| | |
|--|---------|
| Rédition du code confidentiel | 9,50 € |
| Frais de remplacement de carte perdue | 9,50 € |
| Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence | 38,40 € |
| Frais de recherche de facturette | 15,75 € |
| Opposition faite par le titulaire de la carte | GRATUIT |
| Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif | GRATUIT |
| Capture en cas de refus de restitution de la carte après notification | 80,40 € |
| Levée déclaration carte Banque de France | 36,90 € |

Virement SEPA⁽¹⁾

Émission d'un virement SEPA

| | Agence | Internet |
|--|---------|----------|
| Frais par virement SEPA occasionnel | | |
| • vers un compte détenu au Crédit Agricole | GRATUIT | |
| • vers une autre banque | 3,70 € | |
| Frais par virement SEPA permanent | | |
| • vers un compte détenu au Crédit Agricole | GRATUIT | GRATUIT |
| • vers une autre banque | 1,05 € | |
| Frais de mise en place d'un virement permanent | GRATUIT | |
| SEPAmail Paiement de facture | GRATUIT | |

Demande de rappel de virement SEPA à initiative du donneur d'ordre 1,00 €

Modification d'un virement permanent GRATUIT

Réception d'un virement SEPA

Réception d'un virement SEPA GRATUIT

Réception de virement instantané SEPA GRATUIT

Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Soumis au règlement européen 924 / 2009



| | |
|--|---------|
| Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA | GRATUIT |
| Frais par paiement d'un prélèvement SEPA | GRATUIT |
| Révocation et opposition de prélèvement SEPA | GRATUIT |
| Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA | GRATUIT |

Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées aux prélèvements SEPA dans l'Espace Économique Européen (EEE)

Chèque

| | |
|--|-------------------------|
| Paiement d'un chèque | GRATUIT |
| Remise de chèque(s) sur le compte | GRATUIT |
| <i>Chèque du CA Normandie-Seine, chèque d'une autre banque en France : opération comptabilisée à J+1</i> | |
| Frais d'envoi de chéquier à domicile ou remis à l'agence | GRATUIT |
| Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple | Tarif postal en vigueur |
| Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur | 13,40 € |
| Émission d'un chèque de banque | 12,50 € |



Offre groupée de services

Cotisation à une offre groupée de services

Les produits et les services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Offre EKO

| | |
|---|---------------|
| Gestion du compte | |
| Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Vision plus | |
| Tenue de compte | |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : | |
| <ul style="list-style-type: none">• alerte si solde du compte inférieur à 20 €• alerte essentielle - solde débiteur• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement• alerte consommation des forfaits de retrait hors distributeur Crédit Agricole | |
| E-relevé mensuel | |
| Moyens de paiement | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : «MasterCard Eko» | 2,00 € / mois |
| Renvoi du code confidentiel de la carte | |
| Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque | |
| Opposition faite par le titulaire de la carte | |
| Frais de refabrication de la carte | |
| Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA) | |
| Chéquier | |
| Retrait d'espèces par carte | |
| Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Normandie-Seine | |
| Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole | |
| Retrait d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise | |
| Retrait d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an. | |

Compte à Composer (CAC) : un socle et des modules au choix

Socle

| | |
|--|---------------|
| Tenue de compte | 1,00 € / mois |
| Relevé de compte papier ou électronique | |
| Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ect) - Crédit Agricole en Ligne Vision plus * | |
| Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA) | |
| Information premier prélèvement SEPA | |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement | |
| Revue Dossier Familial** (3 numéros gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an) | |

*Hors coût d'accès et / ou de communication au fournisseur d'accès à Internet.

**Ce prix n'inclut pas l'abonnement à Dossier Familial : 11,90 € par trimestre

Modules par mois

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module

| Vos univers de besoins | Standard | Premium (niveau de garantie supérieur) |
|--|---|--|
| Module Maîtrise du Découvert <ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCompte Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs* | de 1,30 € à 5,25 € selon montant du découvert | - |
| Module Budget Assurance <ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriBudget ou Assurance SécuriBudget Premium | 1,70 € | 3,50 € |
| Module Compte Sécurisé <ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCompte Plus ou Assurance SécuriCompte Premium • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Retrait d'espèces de dépannage • Réédition carte en urgence • Réédition code confidentiel | 3,80 € | 5,45 € |
| Module Épargne Pilotée <ul style="list-style-type: none"> • Mandat d'épargne** • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle «écopage» • Assurance SécuriÉpargne ou Assurance SécuriÉpargne Premium • Relevé Global des Avoirs • Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial | 2,15 € | 2,85 € |
| Module Suivi @ssuré <ul style="list-style-type: none"> Assurance SécuriWEB ou Assurance SécuriWEB Premium Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • Alerte achat à distance • Mini-relevé (1 par semaine) • Alerte temps réel de gestion | 3,05 € | 3,85 € |

Module Budget Protégé

Module destiné uniquement à la clientèle en situation de fragilité financière.

GRATUIT

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : «L'Autre Carte».
 - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)
 - 2 chèques de banque par mois.
- Plafonnement à 20 €/mois et à 200 €/an pour l'ensemble des frais suivants :
- Les commissions d'intervention,
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision,
 - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé,
 - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision,
 - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision,
 - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
 - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques,
 - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire,
 - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque,
- Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique contenant les commissions d'intervention.
- Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

Dégressivité

La réduction est calculée sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + modules)

| | |
|--|------------------|
| • 5 % de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre | 4,10 € et 5,10 € |
| • 10 % de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre | 5,11 € et 7,15 € |
| • 15 % de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre | 7,16 € et 9,18 € |
| • 20 % de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre | 9,19 € et plus |

En plus, les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Pour les 18-25 ans : 50 % de réduction supplémentaire.

À partir du 2^{ème} Compte à Composer et suivants : 50 % de réduction supplémentaire.

*Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel compris entre 5 € et 25 € selon le module choisi.

**Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)

Offre destinée à la clientèle en situation de fragilité financière

Voir Compte à Composer "Budget Protégé" (socle + module)

Comptes services (plus commercialisés)

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Compte service Prélude | 5,50 €/mois |
| Compte service Essentiel | 4,00 €/mois |
| Compte service Souplesse | 6,50 €/mois |
| Compte service Optimum | 6,60 €/mois |
| Compte service Sérénité | 6,30 €/mois |
| Convention de service patrimoine | 429,00 € / an |
| Compte service Mozaïc | 3,05 €/mois |



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier

Commission d'intervention

- Plafond par opération 8,00 €
- Plafond mensuel 80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité

- Plafond par opération 4,00 €
- Plafond mensuel 20,00 €

Opérations particulières

| | |
|---|---|
| Frais par saisie-attribution ou conservatoire | 108,00 € |
| Frais par avis à tiers détenteur | maxi 10 % du montant dû au Trésor public* |
| Frais par opposition administrative | maxi 10 % du montant dû au Trésor public* |
| Frais par opposition à tiers détenteur | maxi 10 % du montant de l'opposition* |

*Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

(Décret d'application de l'article L262 alinéa 5 du livre des procédures fiscales à paraître au 1^{er} janvier 2019)

Incident de paiement

Chèque

| | |
|---|---------|
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté | 6,00 € |
| Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision* | |
| • Montant du chèque ≤ à 50 € | 22,00 € |
| • Montant du chèque > à 50 € | 42,00 € |

*Ces frais comprennent la lettre d'information préalable, la lettre d'injonction, les frais d'envoi, le blocage de provision. Ils ne comprennent pas la commission d'intervention (frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours).

En cas d'interdiction bancaire :

| | |
|--|---------|
| • Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire | 12,35 € |
| • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques | 26,75 € |

Autres moyens de paiement (prélèvement SEPA, virement)

| | |
|---|--------------|
| Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision | |
| Montant de l'ordre (commission d'intervention incluse) | maxi 20,00 € |



Découverts et crédits

Découverts

Le taux d'intérêts débiteurs, appliqué aux comptes de dépôt en situation irrégulière inférieure à 30 jours ne peut excéder le taux plafond calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel.

Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

| | |
|---|---------------|
| Frais de lettre d'information en cas de dépassement significatif au-delà du délai d'un mois | 13,20 € |
| Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs (Solde débiteur moyen inférieur à 400 €) | 1,50 € / mois |

Autorisation de découvert convenue et formalisée NOUS CONSULTER

Le TRCAM servant de référence au taux d'intérêts débiteurs est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : $TRCAM = 70 \% TMCT + 3,79 \%$ où $TMCT = 50 \% Euribor 3 \text{ mois} + 10 \% \text{ taux des appels d'offre de la BCE} + 10 \% \text{ taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE} + 30 \% \text{ taux des OAT 2 ans}$.

TMCT : Taux Moyen Court Terme - BCE : Banque Centrale Européenne - OAT : Obligation Assimilable du Trésor - TRCAM : Taux de Référence du Crédit Agricole Mutuel - Euribor : taux interbancaire offert en euros

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé

Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Crédits à la consommation

| | |
|---|---|
| Crédit à la consommation amortissable à taux fixe | NOUS CONSULTER |
| Pour effectuer une demande de prêt à la consommation : | |
| • par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 Choix 3* | |
| • par internet : réponse en ligne avec www.ca-normandie-seine.fr | |
| • dans votre agence auprès de votre conseiller | |
| *Appel non surtaxé | |
| Frais de dossier | 1,00 % du capital emprunté, maxi 130,00 € |
| Assurance Emprunteur | NOUS CONSULTER |

Crédits immobiliers

NOUS CONSULTER

Frais de dossier

| | |
|---|--|
| Prêt à Taux Zéro, Prêt Épargne Logement, Éco-Prêt à 0 % | GRATUIT |
| Prêt Conventionné (PC), Facilimmo** | 1,00 % du capital emprunté, maxi 1 500 € |
| Prêt à l'Accession Sociale (PAS) | 1,00 % maxi 500,00 € |

Assurances liées aux prêts

| | |
|----------------------|----------------|
| Assurance Emprunteur | NOUS CONSULTER |
|----------------------|----------------|

** Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine

Autres opérations liées au crédit

| | |
|--|----------|
| Édition de décompte de remboursement anticipé | 27,10 € |
| Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque) | 90,95 € |
| Modification du compte à débiter, de la date d'échéance, report d'échéance | 27,10 € |
| Avenant à contrat de prêt | |
| • par prêt | 124,65 € |
| • maximum par emprunteur | 623,25 € |
| Modification de garantie | 124,65 € |
| Nantissement titres et produits d'assurance CA en garantie de prêt | 105,00 € |
| Réédition de tableau d'amortissement crédit à la consommation | GRATUIT |
| Réédition de tableau d'amortissement autres crédits | 20,80 € |



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

| | |
|---|----------------|
| Frais de transfert de compte épargne (par compte) | |
| • vers un autre Crédit Agricole | GRATUIT |
| • vers une autre banque | |
| - Livrets et assimilés | GRATUIT |
| - PEL / CEL / LEP / PEP | 89,10 € |
| Épargne disponible (Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable, Codébis, Livret Épargne Populaire) | |
| Rémunération | NOUS CONSULTER |
| Épargne moyen / long terme (Plan Épargne Logement, Assurance-vie) | |
| Rémunération | NOUS CONSULTER |

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

| | |
|---|---------|
| Frais de transfert de compte-titres (par compte)* | |
| • vers un autre Crédit Agricole | GRATUIT |
| • vers un autre établissement | 89,10 € |

*Hors frais de transfert de valeurs étrangères

Les ordres de bourse France

Frais de marché, impôts et droits de timbre éventuels en sus, variables selon le lieu d'exécution

| Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription | Ordres passés par téléphone* | Ordres passés par internet (Invest Store Initial) |
|--|------------------------------|---|
| Commission proportionnelle au montant brut négocié | 1,25 % | 0,57 % |
| Frais fixe par ordre | 4,50 € | - |
| Minimum perçu par ordre | 14,80 € | 5,30 € |

*Avec CA Direct Bourse : 02 35 59 19 19, choix 4 (Appel non surtaxé)

Ordre passé par Invest Store Intégral

| Commission annuelle de service par compte | |
|--|---------|
| • Nombre d'ordres annuel ≥ 24 | GRATUIT |
| • Nombre d'ordres annuel < 24 : | 96,00 € |
| - Ordre ≤ 1 100 €, frais fixes | 0,99 € |
| - Ordre > 1 100 €, frais proportionnels pour la partie de l'ordre au-delà de 1 100 € | 0,09 % |
| Warrant (forfait) | 3,00 € |

| Frais de négociation de droits de souscription et d'attribution | Ordres passés par téléphone* | Ordres passés par internet (Invest Store Initial) |
|---|------------------------------|---|
| Commission proportionnelle au montant brut négocié | 1,25 % | 0,57 % |
| Minimum perçu par ordre | 3,30 € | 3,15 € |

Souscription, rachat SICAV et FCP de trésorerie

| | |
|--|--|
| OPC monétaire, OPC trésorerie | voir notice d'information / prospectus simplifié |
| Souscription d'OPC autres établissements (par opération) | 58,70 € |
| Frais de recherche de documents, duplicata, attestation | 16,00 € |

Droits de garde sur compte-titre et PEA en Invest Store Initial

Prélèvement semestriel en août 2019 et janvier 2020 sur valorisation du contrat au 30/06/2019 et 31/12/2019 :

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| Compte titres / PEA / PEA-PME | |
| Montant minimum par contrat | 7,50 € / semestre |
| Montant maximum par contrat | 200 € / semestre |

| Frais par titre détenu | Frais fixes par ligne | Commission proportionnelle au montant du portefeuille |
|------------------------|-----------------------|---|
| OPC et Actions CA | GRATUIT | 0,075 % |
| Obligations CA | GRATUIT | 0,10 % |
| Autres valeurs | 2,00 € | 0,145 % |

| | |
|--|-----------|
| Droit de garde sur les Parts Sociales | GRATUIT |
| Avantage Jeune 18-25 ans | 1/2 tarif |
| Pour les détenteurs d'Invest Store Intégral | GRATUIT |
| Gestion conseillée par trimestre par foyer quel que soit le nombre de contrats | 63,00 € |



Offres pour les jeunes

-50 % sur le Compte à Composer et sur les Cartes MasterCard, Visa Classic, Gold MasterCard et Visa Premier de 18 à 25 ans inclus (sauf offre GoodStart*)

Cotisation cartes pour les jeunes

| | pour les 12/17 ans | pour les 18/25 ans |
|---|-----------------------|-----------------------|
| • Carte Cirrus Mozaïc de retrait | GRATUIT | 14,20 € |
| • Carte de paiement à autorisation systématique MasterCard Mozaïc | GRATUIT | 15,20 € |
| • Carte de paiement internationale à débit immédiat MasterCard Mozaïc | GRATUIT | 20,30 € |

Offre groupée de services

Cotisation à une offre groupée de services

GoodStart* 2,50 € / mois

Un Compte à Composer (CAC) incluant les modules : Compte Sécurisé et Maîtrise du Découvert ainsi qu'une carte Visa Classic ou MasterCard et l'accès au service Job+.

*Bon départ

Voir le détail des modules au chapitre « Offre groupée de service ».

Livrets d'épargne

Livret Tiwi / Livret A / Livret Jeune (12 -25 ans) NOUS CONSULTER

Crédits

Prêt Étudiant / Prêt Coup de Pouce / Prêt Permis à 1 € par jour PAS DE FRAIS DE DOSSIER

Assurances

Assurance Multirisque Habitation / Assurance Auto et Deux Roues NOUS CONSULTER

Pour un devis d'assurance, une demande de prêt

- par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 Choix 3*
- par internet : réponse en ligne avec www.ca-normandie-seine.fr
- dans votre agence auprès de votre conseiller

* Appel non surtaxé

Autres avantages

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (un ou plusieurs mini-relevés par semaine) ½ tarif

Commission d'intervention ½ tarif

CA Direct 18-25 ans 0,22 € l'appel



Opérations à l'étranger

Les frais de la banque étrangère et leur prise en charge : Our-Ben-Share⁽²⁾

Une commission de change s'applique à toute opération négociée en devises (import et export) 0,10 % mini 18,55 €

Chèques

Paiement d'un chèque

Commission de paiement 0,10 % mini 24,90 € - maxi 62,05 €
+ commission de transmission 6,20 €

Encaissement d'un chèque

" Sauf Bonne Fin "

• Commission d'encaissement 0,10 % mini 18,70 € - maxi 105,00 €
• Impayé 32,10 €

Crédit après encaissement

• Commission d'encaissement 0,10 % mini 66,90 € - maxi 162,70 €
• Impayé 159,50 €

Autre opération

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets 2,10 % + 3,00 €

Virement hors SEPA

| | Commission de transfert | Commission de transmission ou de rapatriement | Commission pour données DO / BEN incomplètes |
|-------------------------------------|----------------------------------|---|--|
| Virement Monde⁽³⁾ | | | |
| • Virement émis | 0,10 % mini 22,35 € maxi 51,25 € | 6,20 € | 5,40 € |
| • Virement reçu | - | 6,20 € | 5,40 € |



Assurances et prévoyance

Assurances du quotidien

| Cotisation mensuelle | | Standard | Premium |
|----------------------|---|----------|---------|
| SécuriCOMPTE Plus | ! | 2,00 € | 4,20 € |
| SécuriWEB | ! | 1,25 € | 2,50 € |
| SécuriBUDGET | ! | 1,70 € | 3,50 € |
| SécuriÉPARGNE | ! | 0,25 € | 1,88 € |
| SécuriZEN | ! | | 1,90 € |
| SécuriLIVRET | ! | | 1,90 € |

SécuriCompte Découvert !

Selon tranche de découvert (commercialisée depuis le 01/01/2017)

| | |
|---|---------------|
| ≤ 500 € | 2,00 € / mois |
| > 500 € et ≤ 1000 € | 2,80 € / mois |
| > 1000 € et ≤ 2000 € | 4,23 € / mois |
| > 2 000 € plafond d'indemnisation (maxi 3 000 € par sinistre et par an) | 5,67 € / mois |

Selon tranche de découvert (offre plus commercialisée)

| | |
|---|---------------|
| ≤ 300 € | 1,35 € / mois |
| > 300 € et ≤ à 800 € | 2,31 € / mois |
| > 800 € et ≤ à 1200 € | 3,26 € / mois |
| > 1 200 € et ≤ 2 000 € | 4,23 € / mois |
| > 2 000 € plafond d'indemnisation (maxi 3 000 € par sinistre et par an) | 5,67 € / mois |

Assurances pour vous, vos proches ou vos biens

SUR DEVIS

Pour effectuer une demande :

- par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 Choix 3*
- par internet : réponse en ligne avec www.ca-normandie-seine.fr
- dans votre agence auprès de votre conseiller

* Appel non surtaxé

Succession

| | |
|---|----------------------------|
| Frais de gestion d'un dossier de succession | |
| 1 % de l'actif successoral > 150 € | mini 80,00 € maxi 500,00 € |

Autres services

Télésurveillance, Téléassistance SUR DEVIS



Résoudre un litige

L'agence

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Le Service Voix des Clients

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Voix des Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse suivant : Crédit Agricole Normandie-Seine - Service Voix des Clients - CS 70800 - 76238 Bois-Guillaume Cedex (Numéro Vert : 0800 30 60 80).

Le Service Voix des Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Voix des Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client, dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si exceptionnellement, une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Le Médiateur

En dernier recours, il peut être également contacté pour vous assister dans vos démarches en cas de désaccord. Monsieur le Médiateur - Fédération Bancaire Française - Course Spéciale 151 - 75422 PARIS Cedex 09.

Pour plus d'information sur la médiation bancaire, veuillez vous reporter à votre convention de compte ou sur notre site, à notre charte de médiation bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par Internet sur le site du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

L'ensemble des conditions générales de banque pratiquées par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine peut être consulté dans chacune de nos agences. Ces conditions pourront être révisées et faire l'objet de l'instauration de nouveaux frais, charges et commissions. Elles vous seront alors communiquées par écrit au plus tard 2 mois avant leur entrée en vigueur.

Votre absence de contestation dans un délai de 2 mois après cette communication vaudra acceptation du nouveau tarif conformément aux articles L 312-1-1 II et III et L 314-3 du Code Monétaire et Financier. Dans le cas contraire, vous pouvez résilier votre contrat sans frais avant la date d'entrée en vigueur du nouveau tarif.

Les commissions sur les opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.

(1) Zone SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie, Suède, Suisse, République Tchèque, Martinique, Guadeloupe, Guyane Française, Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Saint Barthélémy, Saint Martin partie Française, Açores, Gibraltar, îles Canaries, Madère.

(2) Le traitement des opérations internationales donne lieu à la perception de commissions de la part de la banque du donneur d'ordre et par la banque du bénéficiaire. Le donneur d'ordre et le bénéficiaire doivent s'entendre sur la répartition de ces commissions : qui paie quoi ? Trois possibilités :

SHARE : les frais du Crédit Agricole sont à la charge de notre client et ceux de la banque étrangère sont à la charge du bénéficiaire.

BEN : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge du bénéficiaire.

OUR : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge de notre client.

(3) Virement émis / reçu Monde : virement hors SEPA.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et / ou à l'accord de la Caisse Régionale Normandie-Seine. Renseignez-vous auprès de votre agence.



Infos utiles

Pour toutes vos situations d'urgence avec vos moyens de paiement :

SOS Cartes 24h / 24 et 7j / 7

Étranger

09 69 39 92 91

+33 969 399 291



www.ca-normandie-seine.fr



02 35 59 19 19

Choix 1 : vos comptes (0,44 € / appel)

Choix 2 : renseignements, opérations (appel non surtaxé)

Choix 3 : assurance, crédit (appel non surtaxé)

Choix 4 : bourse (appel non surtaxé)



MA BANQUE

Gérez votre budget et planifiez vos projets à l'avance en toute sérénité.



MA CARTE

Bénéficiez des services de votre carte depuis votre mobile.

Applications disponibles sur :



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine
Siège Social : Cité de l'Agriculture 76230 Bois-Guillaume - RCS Rouen 433 786 738
Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit
Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en
Assurances ORIAS sous le n° 07 025 320
Impression : Imprimerie Leцерf - PAT de la Vatine - 11, rue Pierre Gilles de Gennes
76130 Mont-Saint-Aignan

